



150<sup>e</sup> anniversaire  
de la naissance de  
Thérèse de Lisieux,  
éducatrice et écrivaine  
(1873-1897), célébré en  
association avec l'UNESCO

# Concours de dessins scolaires

Faites participer votre classe au concours de dessins organisé à  
l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire  
de la naissance de Thérèse de Lisieux,  
célébré en association avec l'UNESCO !

Les classes réaliseront une œuvre de format A3 (42 x 29,7 cm)  
avec les techniques graphiques de leur choix  
et l'enverront entre le 2 janvier 2023 et le 17 février 2023.



## Concours de dessins scolaires à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Thérèse de Lisieux, célébré en association avec l'UNESCO.

Le **Sanctuaire Sainte Thérèse de Lisieux**, représenté par l'Association Diocésaine de Bayeux-Direction du Pèlerinage, organise un concours de dessins ouvert à tous les établissements catholique de France à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Thérèse de Lisieux (le 2 janvier 1873).

L'**UNESCO** s'associe à la célébration de cet anniversaire, soulignant le rayonnement de Thérèse de Lisieux en tant que femme de culture, d'éducation et de paix. Le thème du dessin (collectif ou individuel) à réaliser sera donc au choix : « Thérèse femme de culture », « Thérèse femme d'éducation » ou « Thérèse femme de paix ».

Le concours sera classé en deux cycles scolaires. Six classes seront désignées lauréates, parmi lesquelles trois classes issues du cycle 2 (CP, CE1, CE2) et trois classes issues du cycle 3 (CM1 et CM2).

Un jury désignera un dessin gagnant pour chaque thème par cycle scolaire.

Les élèves des classes lauréates gagneront chacun un porte-clés à l'effigie de Thérèse de Lisieux et leur établissement se verra remettre un trophée UNESCO. Tout établissement ayant concouru recevra un certificat de participation estampillé par l'UNESCO.

Pour participer, le dessin (collectif ou individuel, au choix de l'enseignant) devra être réalisé sur un support A3 (42 x 29,7 cm). L'enseignant devra envoyer le dessin, accompagné du formulaire d'inscription et de cession des droits d'auteur et d'une feuille A4 indiquant le thème choisi et expliquant la démarche des élèves et de l'enseignant pour la réalisation de ce dessin, avant le 17/02/2023 au plus tard, à l'adresse suivante : Sanctuaire Sainte-Thérèse de Lisieux – Concours de dessins, 31 rue du Carmel, CS 62095,14102 LISIEUX CEDEX.

Toutes les techniques graphiques sont autorisées. Une seule participation par classe, une seule classe gagnante par école.

*Toutes les informations complémentaires sont à retrouver dans le règlement consultable sur le site*  
<https://www.therese-de-lisieux.catholique.fr/2022/08/11/concours-de-dessins-scolaires>

## REGLEMENT DU CONCOURS DE DESSINS SCOLAIRES organisé à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Thérèse de Lisieux, célébré en association avec l'UNESCO

### Article 1 : Organisateur

1.1 L'organisateur (ci-après « l'Organisateur ») est le **Sanctuaire Sainte Thérèse de Lisieux, 31 rue du Carmel 14100 Lisieux**, représenté par l'Association Diocésaine de Bayeux – Direction du Pèlerinage.

1.2 Le concours est organisé par l'Organisateur en partenariat avec le **Sanctuaire d'Alençon, l'Agglomération Lisieux-Normandie et l'UNESCO dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Thérèse de Lisieux.**

1.3 Les modalités du concours sont décrites dans le présent règlement.

### Article 2 : Participation

#### 2.1 Participants

2.1.1 Le concours de dessins est ouvert à toutes les classes élémentaires du niveau CP au niveau CM2 des écoles primaires situées en France (ci-après « Classes participantes »).

2.1.2 La participation d'une classe au concours est faite au nom de la classe par l'enseignant en charge de la classe et sous sa seule responsabilité (ci-après « Enseignant responsable »).

2.1.3 Il appartient à l'Enseignant responsable de vérifier que la participation au concours ne contrevient pas au règlement intérieur de l'établissement d'accueil de la Classe participante ainsi que d'informer et obtenir l'autorisation du chef d'établissement le cas échéant pour participer au concours.

2.1.4 Il appartient également à l'Enseignant responsable d'informer et d'obtenir toutes les autorisations nécessaires auprès des représentants légaux des enfants des Classes participantes pour la participation au concours.

2.1.3 L'Organisateur se réserve le droit de demander à tout Enseignant responsable de justifier du respect des conditions de participation. Tout Enseignant responsable ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier pourra être exclu du concours et ne pourra, en cas de gain, bénéficier des dotations déterminées ci-après.

2.1.4 Ne sont pas autorisés à participer au concours, toute personne ayant collaboré son organisation ainsi que les membres de sa famille directe, les salariés de l'Organisateur ou sous-traitants de l'Organisateur et de ses sociétés affiliées ou les enfants des membres du jury ou les enfants des partenaires.

#### 2.2 Modalités de participation

2.2.1 La participation au concours est gratuite. Il se tient du **15 septembre 2022 au 17 février 2023 inclus**.

2.2.2. Une seule participation par Classe participante est autorisée pendant toute la durée du concours.

2.2.3. La participation au concours d'une Classe participante se fait sous la seule et pleine et entière responsabilité de l'Enseignant Responsable.

#### 2.3. Acceptation du règlement

2.3.1 La participation au concours implique pour toute Classe participante, l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement ainsi que des lois et règlements en vigueur en France. En cas de non-respect du présent règlement par une Classe Participante, l'Organisateur pourra décider de l'annulation automatique de sa participation et par conséquent de la non-attribution des dotations.

2.3.2 Le règlement est disponible en consultation libre sur le site web

<https://www.therese-de-lisieux.catholique.fr/2022/08/11/concours-de-dessins-scolaires>

Il peut être envoyé par courrier sur demande auprès de l'Organisateur.

Le règlement a été déposé auprès de la SCP BEAUFILS-FILY-RIBETON-LEVEQUE-COQUEREL, Commissaires de justice associés, 9, rue d'Ouille 14100 LISIEUX.

### Article 3 : Principe du Concours

3.1 Le concours est gratuit et a pour but de sensibiliser les élèves au rayonnement de Thérèse de Lisieux, femme de culture, d'éducation et de paix.

3.2. Les élèves des Classes participantes réaliseront, de façon individuelle ou collective, une œuvre de format A3 (42 x 29,7 cm) sur l'un des trois thèmes proposées. Toutes les techniques graphiques sont autorisées.

3.3. **Thérèse de Lisieux, femme de culture** : Les Classes participantes pourront **s'inspirer de deux poésies écrites par Thérèse de Lisieux : *Vivre d'amour* (PN 17) et *Jeter des fleurs* (PN 34)** pour réaliser leur dessin. L'œuvre littéraire de Thérèse de Lisieux est considérable, notamment grâce à *Histoire d'une âme*, ou *Manuscrits autobiographiques*, récit publié un an après sa mort qui s'est répandu d'une manière fulgurante, a été traduit en plus de 80 langues et dialectes dans le monde et édité à des millions d'exemplaires. Elle est aussi l'auteur de poésies, pièces de théâtres, etc. Par ailleurs elle aimait peindre et dessiner.

**3.4. Thérèse de Lisieux, femme d'éducation : Les Classes participantes dessineront leur école**, ou un détail représentatif de leur école. Pédagogue et éducatrice dans l'âme, Thérèse de Lisieux entretenait avec les sœurs qui entraient au Carmel et dont elle avait la charge une relation de confiance, d'estime de soi, de respect de leur propre développement personnel, qui leur permettait de grandir en liberté intérieure, de s'affirmer et de trouver leur voie.

De nombreux établissements scolaires en France et dans le monde portent son nom.

**3.5. Thérèse de Lisieux, femme de paix : Les Classes participantes s'inspireront de la paix suscitée par Thérèse de Lisieux là où elle passe pour réaliser leur dessin.** La réputation de Thérèse de Lisieux a grandi au cœur de tranchées, chez les belligérants de tous côtés, dès la première guerre mondiale. Après la guerre de 14-18 de très nombreux soldats offriront à Thérèse de Lisieux leurs photos, médailles, etc. en signe de reconnaissance pour la protection, le réconfort, la paix du cœur qu'ils ont éprouvées en se confiant à elle au cours de cette guerre.

Le 3 mai 1944, Thérèse de Lisieux est nommée par le Pape Pie XII « Patronne secondaire de la France », alors que le débarquement des Alliés s'annonce. De 1944 à 1947, les reliques de Thérèse de Lisieux sillonneront la France pour redonner confiance et courage à tout un peuple meurtri par la guerre.

Bien plus récemment, en janvier 2000, à Manille, aux Philippines, à la demande des autorités pénitentiaires, un accueil est réservé aux reliques de Thérèse de Lisieux et à son message jusque dans le quartier des condamnés à mort. Aucune autre exécution à mort n'aura lieu après ce moment mémorable. La peine de mort y sera abolie en 2006.

En Colombie, en 2004, une initiative colombienne autour de Thérèse de Lisieux, avait pour objectif une « Mission de paix pour la Colombie » sous la protection de l'Armée, en plein conflit avec les FARC.

**3.6.** Pour mieux connaître Thérèse de Lisieux et nourrir l'œuvre à réaliser, les Enseignants responsables pourront notamment consulter les sites du Sanctuaire de Lisieux ([www.therese-de-lisieux.catholique.fr](http://www.therese-de-lisieux.catholique.fr)), du Sanctuaire Louis et Zélie d'Alençon (<https://louisetzelie.com>) et du Carmel de Lisieux ([www.carmeldelisieux.fr](http://www.carmeldelisieux.fr)).

**3.7.** Pour participer, l'Enseignant responsable fera parvenir à l'Organisateur une seule des œuvres retenues parmi celles qui auront été réalisées par la Classe participante, accompagnée du formulaire d'inscription et de cession des droits d'auteur et d'une feuille A4 recto verso maximum rédigée en police 12, interligne 1,5, expliquant :

- La démarche pédagogique suivie par l'Enseignant responsable ;
- La démarche des élèves pour la réalisation de l'œuvre
- L'enseignant indique dans l'entête de cette page le **thème retenu** parmi les 3 thèmes proposés, les coordonnées de l'école, l'adresse e-mail de l'école ou son adresse e-mail professionnelle, son nom, les prénoms de tous les élèves de la classe et le niveau de la classe participante.

**3.8** Les œuvres devront être envoyées par courrier à l'Organisateur, entre le **2 janvier 2023 et le 17 février 2023** inclus, la date d'envoi faisant foi, à l'adresse postale suivante : Sanctuaire Sainte Thérèse de Lisieux – Concours de dessins, 31 rue du Carmel, CS 62095,14102 LISIEUX CEDEX.

**3.9** Un classement sera effectué pour chaque cycle :

– Cycle 2 : du CP au CE2

– Cycle 3 : du CM1 au CM2

Pour chaque cycle, trois (3) Classes participantes, une par thème proposé, seront désignées gagnantes. Il y aura donc au total six (6) classes gagnantes.

**3.10** Un jury aura la charge de la délibération sur le choix des Classes participantes gagnantes, au cours du mois de mars 2023.

**3.11** Les Classes participantes gagnantes seront informées par l'Organisateur exclusivement par mail, envoyé à l'adresse mail indiquée par l'Enseignant responsable, au plus tard le **31 mars 2023**.

**3.12** L'Organisateur remboursera les frais postaux relatifs à l'expédition du dossier de participation sur la base du prix d'affranchissement d'un courrier simple au tarif économique en vigueur sur demande adressée par courriel à [direction@therese-de-lisieux.com](mailto:direction@therese-de-lisieux.com).

#### **Article 4 : Dotations**

**4.1.** Les termes « dotation » et « lot » désignent, indistinctement au sein du présent règlement, les biens définis au présent article et qui seront remis aux gagnants, dans les conditions de ce règlement.

**4.2.** Les lots désignés au présent article ne peuvent faire l'objet d'une contestation d'aucune sorte, ni d'une demande de contrepartie financière, d'échange ou de reprise, pour quelque raison que ce soit.

**4.3.** Chaque établissement ayant concouru recevra un certificat de participation estampillé par l'UNESCO.

**4.4.** Chaque élève des six (6) Classes participantes gagnantes se verra offrir un porte-clés à l'effigie de Thérèse de Lisieux, créé spécialement à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, d'une valeur commerciale de 5 €.

**4.5.** Un trophée UNESCO sera remis aux établissements auxquels appartiennent les Classes participantes gagnantes.

**4.6.** Les modalités de remise de la dotation seront indiquées au gagnant par l'Organisateur dans le mail annonçant son gain.

#### **Article 5 : Promotion – Propriété intellectuelle – Droit à l'image**

##### **5.1. Promotion**

**5.1.1** L'Organisateur et les partenaires de l'opération conserveront les œuvres originales. Ils se réservent le droit d'exploiter les résultats du concours et de diffuser les photographies des œuvres des Classes participantes avec la mention du nom de l'école de la Classe participante gagnante ainsi que son niveau sur leurs différents supports de communication existants et à venir (site web, réseaux sociaux, revues, etc.) à des fins promotionnelles, de relations publiques, d'exposition ou autre sans rémunération autre que celle des lots gagnés.

## **5.2 Propriété intellectuelle**

**5.2.1** La participation au présent concours implique l'acceptation sans limitation, ni réserve pour toute utilisation sous quelque forme que cela soit, sur tout support, sans limitation de durée et pour le monde entier des œuvres réalisées par les Classes participantes dans le cadre du présent concours.

**5.2.2** Les Classes participantes, sous la responsabilité de l'Enseignant responsable, cèdent à titre gratuit tous les droits de propriété intellectuelle sur les œuvres participantes à l'Organisateur.

**5.2.3** En tous les cas, les Classes participantes sous la responsabilité de l'Enseignant responsable certifient être les seuls titulaires des droits d'auteur sur les œuvres soumises et garantissent à l'Organisateur et ses partenaires la jouissance entière, libre de toutes servitudes et paisible des droits cédés, contre toutes revendications quelconques à venir.

## **Article 6 : Informatique et libertés**

**6.1** Les informations concernant les Classes participantes au concours sont recueillies et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Organisateur.

**6.2** Les finalités du traitement sont exclusivement : l'organisation et la-gestion du concours et le cas échéant de permettre la remise des lots, la communication externe sur l'évènement par l'organisateur et ses partenaires, le bon déroulement du concours

**6.3** La base légale du traitement est le consentement des participants par classe participante représentée par l'Enseignant responsable et sous sa responsabilité.

**6.4** Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : l'Organisateur ; le Sanctuaire d'Alençon ; l'agglomération de Lisieux et l'UNESCO.

**6.5.** Les données personnelles recueillies dans le formulaire de participation ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers ni louées ou échangées, de quelque manière que ce soit. Cependant, elles pourront être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants chargés par l'Organisateur de l'exécution de prestations nécessaires au bon déroulement du concours.

**6.6.** Les données sont conservées pendant toute la durée du concours jusqu'à l'attribution des Lots, puis archivées à des fins probatoires et administratives pendant les durées prescrites par la loi.

**6.7.** Conformément à la réglementation en vigueur applicable aux traitements de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après, « RGPD »), ainsi que la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, les participants et leurs représentant légaux bénéficient si les conditions sont remplies d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement aux informations qui les concernent ou d'exercer un droit à la limitation de vos données. Vous pouvez également retirer votre consentement si le traitement n'est pas poursuivi sur un autre fondement. Pour exercer vos droits, il convient d'écrire à : [dpo-therese-de-lisieux@phygitalaw.com](mailto:dpo-therese-de-lisieux@phygitalaw.com).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## **Article 7 : Limite de responsabilité**

**7.1** En cas de survenance de circonstances étrangères à sa volonté ou imprévisibles et notamment de force majeure, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler, d'interrompre, de suspendre, d'écourter, de prolonger, de reporter ou modifier les conditions sans engager sa responsabilité de ce fait.

**7.2** L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de toute avarie ou de tout retard pouvant survenir dans l'acheminement des lots.

**7.3** Tout formulaire sur lequel les coordonnées de la Classe participante et de l'Enseignant responsable seraient illisibles, incorrectes ou incomplètes sera considéré comme nul.

## **Article 8 : Modification du règlement**

**8.1** L'Organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement.

## **Article 9 : Loi applicable – Réclamations**

### **9.1 Loi applicable**

**9.1.1** La loi applicable au présent règlement est la loi française.

**9.1.2** Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

### **9.2 Réclamation**

**9.2.2** Toute réclamation doit être faite par courrier postal au siège de l'Organisateur tel qu'indiqué à l'article 1 et accompagnée nécessairement d'une enveloppe timbrée de retour préparée avec nom et adresse, dans un délai d'un mois à compter de la proclamation des résultats. À défaut, aucune réclamation ne sera acceptée.

**9.2.3.** En cas de réclamations, les parties s'efforcent de régler leur différend à l'amiable. À défaut d'accord amiable dans un délai d'un mois suivant notification écrite du différend, les parties se réservent le droit de saisir les juridictions compétentes.

Concours de dessins scolaires à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Thérèse de Lisieux, célébré en association avec l'UNESCO.

## Formulaire d'inscription et de cession des droits d'auteur

Madame, Monsieur, .....

Professeur en classe de : ..... Nombre d'élèves dans la classe : .....

À l'école : .....

Adresse de l'école .....

Téléphone de l'école : ..... Mail de l'école : .....

Mail professionnel du professeur : .....

Participe avec ma classe au concours de dessin organisé par le Sanctuaire de Lisieux à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Thérèse de Lisieux.

Je confirme avoir pris connaissance du règlement et accepter les modalités des 9 articles précités.

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement.

### Article 5 Promotion – Propriété intellectuelle – Droit à l'image du règlement

#### 5.1. Promotion

**5.1.1** L'Organisateur et les partenaires de l'opération conserveront les œuvres originales. Ils se réservent le droit d'exploiter les résultats du concours et de diffuser les photographies des œuvres des Classes participantes avec la mention du nom de l'école de la Classe participante gagnante ainsi que son niveau sur leurs différents supports de communication existants et à venir (site web, réseaux sociaux, revues, etc.) à des fins promotionnelles, de relations publiques, d'exposition ou autre sans rémunération autre que celle des lots gagnés.

#### 5.2 Propriété intellectuelle

**5.2.1** La participation au présent concours implique l'acceptation sans limitation, ni réserve pour toute utilisation sous quelque forme que cela soit, sur tout support, sans limitation de durée et pour le monde entier des œuvres réalisées par les Classes participantes dans le cadre du présent concours.

**5.2.2** Les Classes participantes, sous la responsabilité de l'Enseignant responsable, cèdent à titre gratuit tous les droits de propriété intellectuelle sur les œuvres participantes à l'Organisateur.

**5.2.3** En tous les cas, les Classes participantes sous la responsabilité de l'Enseignant responsable certifient être les seuls titulaires des droits d'auteur sur les œuvres soumises et garantissent à l'Organisateur et ses partenaires la jouissance entière, libre de toutes servitudes et paisible des droits cédés, contre toutes revendications quelconques à venir.

Fait à :

Le :

Signature :

*Formulaire à renvoyer avec le dessin présenté et la feuille d'informations avant le 17 février 2023  
à l'adresse: Sanctuaire de Lisieux 31 rue du Carmel 14100 LISIEUX.*

## Vivre d'Amour !...

1. Au soir d'Amour, parlant sans parabole  
Jésus disait : «Si quelqu'un veut m'aimer  
Toute sa vie, qu'il garde ma Parole  
Mon Père et moi viendrons le visiter.  
Et de son cœur faisant notre demeure  
Venant à lui, nous l'aimerons toujours!  
Rempli de paix, nous voulons qu'il demeure  
En notre Amour!...»

2. Vivre d'Amour, c'est te garder Toi-Même  
Verbe incréé, Parole de mon Dieu,  
Ah ! tu le sais, Divin Jésus, je t'aime  
L'Esprit d'Amour m'embrase de son feu  
C'est en t'aimant que j'attire le Père  
Mon faible cœur le garde sans retour.  
O Trinité ! vous êtes Prisonnière  
De mon Amour !.....

3. Vivre d'Amour, c'est vivre de ta vie,  
Roi glorieux, délice des élus.  
Tu vis pour moi, caché dans une hostie  
Je veux pour toi me cacher, ô Jésus !  
A des amants, il faut la solitude  
Un cœur à cœur qui dure nuit et jour  
Ton seul regard fait ma béatitude  
Je vis d'Amour !...

4. Vivre d'Amour, ce n'est pas sur la terre  
Fixer sa tente au sommet du Thabor.  
Avec Jésus, c'est gravir le Calvaire,  
C'est regarder la Croix comme un trésor !...  
Au Ciel je dois vivre de jouissance  
Alors l'épreuve aura fui pour toujours  
Mais exilée je veux dans la souffrance  
Vivre d'Amour.

5. Vivre d'Amour, c'est donner sans mesure  
Sans réclamer de salaire ici-bas  
Ah ! sans compter je donne étant bien sûre  
Que lorsqu'on aime, on ne calcule pas !...  
Au Cœur Divin, débordant de tendresse  
J'ai tout donné.... légèrement je cours  
Je n'ai plus rien que ma seule richesse  
Vivre d'Amour.

6. Vivre d'Amour, c'est bannir toute crainte  
Tout souvenir des fautes du passé.  
De mes péchés je ne vois nulle empreinte,  
En un instant l'amour a tout brûlé.....  
Flamme divine, ô très douce Fournaise !  
En ton foyer je fixe mon séjour  
C'est en tes feux que je chante à mon aise :  
«Je vis d'Amour!...»

7. Vivre d'Amour, c'est garder en soi-même  
Un grand trésor en un vase mortel  
Mon Bien-Aimé, ma faiblesse est extrême  
Ah je suis loin d'être un ange du ciel !...  
Mais si je tombe à chaque heure qui passe  
Me relevant tu viens à mon secours,  
A chaque instant tu me donnes ta grâce  
Je vis d'Amour.

8. Vivre d'Amour, c'est naviguer sans cesse  
Semant la paix, la joie dans tous les cœurs  
Pilote Aimé, la Charité me presse  
Car je te vois dans les âmes mes sœurs

La Charité voilà ma seule étoile  
A sa clarté je vogue sans détour  
J'ai ma devise écrite sur ma voile :  
«Vivre d'Amour.»

9. Vivre d'Amour, lorsque Jésus sommeille  
C'est le repos sur les flots orageux  
Oh ! ne crains pas, Seigneur, que je t'éveille  
J'attends en paix le rivage des cieus....  
La Foi bientôt déchirera son voile  
Mon Espérance est de te voir un jour  
La Charité enfle et pousse ma voile  
Je vis d'Amour !...

10. Vivre d'Amour, c'est, ô mon Divin Maître  
Te supplier de répandre tes Feux  
En l'âme sainte et sacrée de ton Prêtre  
Qu'il soit plus pur qu'un séraphin des cieus !...  
Ah ! glorifie ton Eglise Immortelle  
A mes soupirs, Jésus, ne sois pas sourd  
Moi son enfant, je m'immole pour elle  
Je vis d'Amour.

11. Vivre d'Amour, c'est essuyer ta Face  
C'est obtenir des pécheurs le pardon  
O Dieu d'Amour ! qu'ils rentrent dans ta grâce  
Et qu'à jamais ils bénissent ton Nom.....  
Jusqu'à mon cœur retentit le blasphème  
Pour l'effacer, je veux chanter toujours :  
«Ton Nom Sacré, je l'adore et je l'Aime  
Je vis d'Amour !... »

12. Vivre d'Amour, c'est imiter Marie,  
Baignant de pleurs, de parfums précieux,  
Tes pieds divins, qu'elle baise ravie  
Les essuyant avec ses longs cheveux...  
Puis se levant, elle brise le vase  
Ton Doux Visage elle embaume à son tour.  
Moi, le parfum dont j'embaume ta Face  
C'est mon Amour !...

13. «Vivre d'Amour, quelle étrange folie!»  
Me dit le monde, «Ah! cessez de chanter,  
Ne perdez pas vos parfums, votre vie,  
Utilement sachez les employer!...»  
T'aimer, Jésus, quelle perte féconde !...  
Tous mes parfums sont à toi sans retour,  
Je veux chanter en sortant de ce monde :  
«Je meurs d'Amour!»

14. Mourir d'Amour, c'est un bien doux martyre  
Et c'est celui que je voudrais souffrir,  
O Chérubins ! accordez votre lyre,  
Car je le sens, mon exil va finir !...  
Flamme d'Amour, consume-moi sans trêve  
Vie d'un instant, ton fardeau m'est bien lourd !  
Divin Jésus, réalise mon rêve :  
Mourir d'Amour !...

15. Mourir d'amour, voilà mon espérance  
Quand je verrai se briser mes liens  
Mon Dieu sera ma Grande Récompense  
Je ne veux point posséder d'autres biens.  
De son Amour je veux être embrasée  
Je veux Le voir, m'unir à Lui toujours  
Voilà mon Ciel... voilà ma destinée :  
Vivre d'Amour !!!...

## Jeter des fleurs

1. Jésus, mon seul Amour, au pied de ton Calvaire  
Que j'aime chaque soir à te jeter des Fleurs !...  
En effeuillant pour toi la rose printanière  
Je voudrais essayer tes pleurs.....

R.1 Jeter des Fleurs, c'est t'offrir en prémices  
Les plus légers soupirs, les plus grandes douleurs.  
Mes peines et mes joies, mes petits sacrifices  
Voilà mes fleurs !....

2. Seigneur, de ta beauté mon âme s'est éprise,  
Je veux te prodiguer mes parfums et mes fleurs  
En les jetant pour toi sur l'aile de la brise  
Je voudrais enflammer les cœurs !....

R.2 Jeter des Fleurs, Jésus, voilà mon arme  
Lorsque je veux lutter pour sauver les pécheurs  
La victoire est à moi.... toujours je te désarme  
Avec mes fleurs !!!...

3. Les pétales des fleurs, caressant ton Visage  
Te disent que mon cœur est à toi sans retour  
De ma rose effeuillée tu comprends le langage  
Et tu souris à mon amour.

R.3 Jeter des Fleurs, redire tes louanges  
Voilà mon seul plaisir en la vallée des pleurs....  
Au Ciel j'irai bientôt avec les petits anges  
Jeter des Fleurs !...